



Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 3, no 5, le 10 février 2016

APPEL AUX ORGANISMES

Dans le cadre de sa prochaine assemblée générale annuelle, la Caisse Desjardins de la Région de Thetford attribuera au sort une bourse de 1000 \$ et deux bourses de 250 \$ à trois organismes sans but lucratif (OSBL) de la région. Pour recevoir un bulletin de mise en candidature, écrivez, avant le 19 février 2016, à : mario.royer@desjardins.com .

À NOUVEAU UNE MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS

Lors du remaniement ministériel du 28 janvier dernier, le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard a répondu favorablement aux organisations d'aînés et ramené un ministre responsable des aînés distinct de la responsabilité de la famille. **Ainsi madame Francine Charbonneau est devenue Ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et Ministre responsable de la région de Laval.**

Élue députée de la circonscription de Mille-Îles en 2008 pour la première fois, réélue en 2012 et en 2014. En septembre 2010, elle devient adjointe parlementaire à la ministre de la Famille. En février 2011, madame Charbonneau devient membre de la Commission de la santé et des services sociaux. Elle a été membre de la Commission de la culture et de l'éducation; **de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité.** Elle a été Ministre de la Famille du 23 avril 2014 au 28 janvier 2016, Ministre responsable des Aînés du 23 avril 2014 au 28 janvier 2016 et Ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation du 23 avril 2014 au 28 janvier 2016 avant d'obtenir les nouvelles responsabilités mentionnées plus haut.



Madame Francine Charbonneau

RAPPEL : CANDIDATURE - MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Le Programme des distinctions honorifiques du Lieutenant-gouverneur se poursuivra en 2016 dont la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés. La date limite de la réception des formulaires de mise en candidature est le **15 février 2016**. Un dossier de mise en candidature doit être complété et transmis en ligne au : www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/aines-2016a/index.asp . Pour un soutien technique, il faut communiquer avec monsieur Jacques Boucher au 418 643-5385 poste 5002.

NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE AUX AÎNÉS POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le législateur explique :

Les rôles d'évaluation entrés en vigueur depuis le milieu des années 2000 se sont traduits, dans le cas de certaines résidences, par une hausse de leur valeur imposable parfois beaucoup plus importante que la moyenne, d'où des augmentations élevées de taxes. Or, certaines de ces résidences sont occupées depuis longtemps par des personnes retraitées dont les revenus sont fixes et modestes, de sorte qu'il leur est difficile d'absorber des hausses de taxes importantes.

Le programme vise les personnes de 65 ans et plus ayant un revenu familial de 50 000 \$ ou moins et qui possèdent leur résidence depuis au moins 15 ans. Seul le compte de taxes d'une unité d'évaluation qui constitue le lieu principal de résidence est admissible. L'aide prendra la forme d'une subvention allouée dans le cadre du traitement de la déclaration de revenus par Revenu Québec. C'est à ce dernier qu'il incombera de s'assurer de l'admissibilité du contribuable.

Le rôle de la municipalité sera d'identifier et d'informer les propriétaires d'immeubles ciblés du montant de subvention pour un rôle d'évaluation donné auquel ils pourraient avoir droit **si l'augmentation de la valeur de leur immeuble est supérieure à 7,5 % de la moyenne d'augmentation de valeur des immeubles de même catégorie. Tel qu'indiqué sur le compte de taxes, la municipalité fera parvenir aux concernés un formulaire à cet effet d'ici le 29 février 2016.**

Pour bénéficier de la subvention pour l'impôt foncier payé pour l'année 2016, celle-ci devra être demandée dans le **cadre de la déclaration de revenus de l'année d'imposition 2015** normalement présentée au printemps 2016. Pour plus d'information www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/bulletin
Voir le **Muni-Express** no 9 du 16-octobre-2015.

CONCOURS FAVORISANT LE RAPPROCHEMENT ENTRE LES GÉNÉRATIONS



Intergénération Québec invite tous les organismes, municipalités, institutions ou individus qui mettent en place des initiatives intergénérationnelles, de manière occasionnelle ou régulière, à participer **au concours de la 29e Semaine l'amitié n'a pas d'âge**. L'édition 2016 a pour thème « Entrez dans l'histoire... » Quelle que soit la nature des activités d'un organisme, il ne faut pas hésiter s'y inscrire. L'objectif de ce concours est de valoriser et de promouvoir toutes les initiatives qui favorisent le rapprochement entre les générations!

Cette action permet à un organisme :

- De gagner de la visibilité en figurant dans une plateforme dynamique et interactive de projets intergénérationnels, Résot'âges, et ainsi inspirer d'autres organismes ;
- De courir la chance d'être primé lors d'un Gala de reconnaissance le 25 mai 2016.

Date limite pour soumettre une candidature: 15 mars 2016

Pour plus d'informations consulter le site : <http://intergenerationsquebec.org> .

LE CONSEIL DES AÎNÉS AU SALON DES ORGANISMES



Le Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches était présent au 3^e Salon des organismes et des programmes, qui a eu lieu au Carrefour Frontenac, le jeudi 4 février dernier, de 13 h à 18 h. Dans le cadre de la **Semaine de prévention du suicide**, le public y était invité sous le slogan « **Réussir ta vie, c'est important pour nous !** ».

On reconnaît sur la photo, de gauche à droite : un visiteur du salon, puis Maurice Grégoire v.-p. du Conseil des aînés et madame Brigitte Lagassé, travailleuse de milieu auprès des aînés pour le compte du Conseil des aînés.

PRÉSENTATION D'UN ORGANISME MEMBRE DU CONSEIL DES AÎNÉS

Conformément à une habitude récente, Générations + présente un organisme membre du Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches. Ainsi en annexe, se trouve la présentation du **TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.** Le texte a été rédigé en collaboration avec madame Brigitte Dostie, directrice du service et est placé en annexe de sorte qu'une personne peut conserver seulement l'annexe.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

| MOMENT ET LIEU | INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT | ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dim. 14 fév. 2016 THETFORD MINES | BRUNCH MUSICAL DE L'AMITIÉ Coûts: 10 \$ pour adultes, 5 \$ pour les 6 à 8 ans, gratuit pour les enfants de 5 ans et moins CENTRE ÉMILIENNE-GOURDE 95, 9 ^e rue Nord | DEUIL-ENTRAIDE L'ARC-EN-CIEL Ginette Jacques 418 335-2518 Sylvie Leclerc 418 338-8750 |
| Lun. 15 fév. 2016 | Date limite pour présenter une candidature Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés | |
| Dim. 13 mars 2016 9 h – 12 h THETFORD MINES | BRUNCH BÉNÉFICE Coûts: 10 \$ pour adultes, 5 \$ pour les 6 à 8 ans, gratuit pour les enfants de 5 ans et moins CENTRE ÉMILIENNE-GOURDE 95, 9 ^e rue Nord | GRUPE D'ENTRAIDE CANCER ET VIE 418 335-5355 |
| 15 mars 2016 | Date limite pour présenter un projet Intergénération Québec | |
| Mar. 22 mars 2016 9 h 30 – 11 h THETFORD MINES | CONFÉRENCE « <i>L'altruisme : vertu cardinale humaine ou simple adaptation biologique ?</i> » Cyrille Barrette, prof. Département de biologie, Un. Laval (17 \$ ou 2 conf. = 15 \$) CLUB DE GOLF ET DE CURLING DE THETFORD MINES | CENTRE UNIVERSITAIRE DES APPALACHES Caroline Turgeon 418 338-8591, poste 296 |
| Jeu. 24 mars 2016 11 h – 16 h 30 THETFORD MINES | SALON DES AÎNÉS, 2 ^e édition CARREFOUR FRONTENAC | Sergente Annie Gilbert 418 338-0111 poste 1253 |
| 25 mars 2016 | Date limite pour présenter une candidature Prix Hommage aux aînés au Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches | |

Pour nous communiquer des **INFORMATIONS**, veuillez transmettre un message à Maurice Grégoire au 418 338-1078 ou par courriel : bretongregoire@cgocable.ca

PRÉSENTATION D'UN ORGANISME MEMBRE DU CONSEIL DES AÎNÉS



TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.

MISSION :

Le service de transport adapté a été mis en place spécialement pour favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées.

Ce service s'adresse à toute personne handicapée, c'est-à-dire ayant une déficience significative et persistante, et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement de ses activités courantes. Il peut s'agir d'une déficience physique, intellectuelle, visuelle ou psychique qui se traduit généralement sur le plan de la mobilité par des limitations ou des incapacités.

HISTORIQUE :

En 1979, le gouvernement du Québec adoptait un arrêté en conseil pour subventionner les services de transport en commun destinés aux personnes handicapées. En avril 1983, le ministère des Transports du Québec (MTQ) publiait sa *Politique d'admissibilité au transport adapté* pour les personnes handicapées. Les demandes des usagers, des comités d'admissions ainsi que des transporteurs ont obtenu la révision de la politique et plus particulièrement des critères. La politique de 1994 a donc été élaborée de concert avec des représentants de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) ainsi que du ministère de la Santé et des Services sociaux et de son réseau, après consultation des principaux organismes ou associations concernés. Des améliorations ont été apportées en 1998.

Dans la région, en 1981 Feu Vert débutait ses activités en 1981. En 1993 Feu Vert était remplacé par Transport adapté de l'Amiante.

CADRE CONCEPTUEL :

Le transport adapté est défini comme étant un transport collectif ou un transport en commun qui répond aux besoins spécifiques des personnes handicapées préalablement admises, sous la responsabilité des organismes publics de transport en commun ou des municipalités. Le transport adapté est un service porte-à-porte et est offert à partir de lieux d'embarquement et de débarquement déterminés. Ce service peut être donné sur appel ou selon des routes fixes, à l'aide de véhicules standards ou modifiés. Le transport adapté a pour but de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées. Le maintien des personnes handicapées dans leur milieu et leur intégration aux activités de ce milieu nécessitent qu'elles disposent d'un moyen de transport pour se rendre à ces activités ainsi que pour bénéficier des services qu'elles requièrent.

ADMINISTRATION :

L'organisme est dirigé par un conseil d'administration de 7 personnes. L'organisme emploie deux personnes à plein temps.

Heures de service:

- Le service est offert sept jours par semaine de 7 h 00 à minuit pour les personnes ambulantes ;
- Le service est offert du lundi au vendredi de 7 h 00 à 17 h 00 et le samedi, de 8 h 00 à 20 h 00 pour les personnes en fauteuil roulant ;
- Le service est offert les jours fériés.

Municipalités desservies : Adstock, Beulac-Garthby, Disraeli (Paroisse), Disraeli (Ville), East Broughton, Irlande, Kinnear's Mills, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saint-Adrien-d'Irlande, Sainte-Clotilde-de-Beauce, Sainte-Praxède, Saint-Fortunat, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Julien, Saint-Pierre-de-Broughton, Thetford Mines.

Description des services offerts :

Ce service est accessible uniquement sur réservation. Le service de transport adapté est offert par cinq minibus en service 52 semaines par année et par tous les véhicules fournissant un service de taxi. L'horaire est variable selon les jours de la semaine. Le chauffeur apporte une aide à l'embarquement et au débarquement à partir des lieux déterminés par le membre utilisateur. Toutefois, aucun service d'accompagnement n'est fourni.

Ce service est disponible aux personnes admissibles qui demeurent dans l'une des municipalités du territoire de la MRC des Appalaches. Les motifs de déplacements sont le travail, la formation, la santé, l'accès aux services et aux loisirs. Le coût d'un déplacement s'établit présentement à 3,00 \$

Admissibilité - Une personne sera reconnue admissible si elle répond aux deux critères :

- Être une personne handicapée, c'est-à-dire « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ».
- Avoir sur le plan de la mobilité des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.

Démarches : Le personnel affecté à ce service peut également remettre un formulaire pour admissibilité et ajouter des informations sur les démarches à être complétées par une personne à mobilité réduite pour devenir admissible au transport adapté.

Restrictions ou exigences relatives aux services offerts : Il faut réserver ½ journée à l'avance.

COORDONNÉES :

TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.

Madame Brigitte Dostie, directrice

Numéro de téléphone: (418) 338-6599

Numéro de télécopieur: (418) 338-5035

37, rue Notre-Dame Ouest

Thetford Mines (Québec) G6G 1J1

Courriel : transport.adapte@outlook.com



Heures de bureau (pour réservations): du lundi au vendredi 7 h 00 à 16 h 30